

**PLATEFORME NATIONALE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE
LUTTE CONTRE LE VIH ET LA TUBERCULOSE**

(PNOSC-VIH/TB)

**RAPPORT DE L'ATELIER DE
DIALOGUE NATIONAL SUR LE
RENFORCEMENT DU SYSTÈME
COMMUNAUTAIRE ET LA
CONTRIBUTION DES
ORGANISATIONS
COMMUNAUTAIRES DANS LA MISE
EN ŒUVRE DE L'ALLOCATION 2021-
2023 DU FONDS MONDIAL**

Financement : ONUSIDA

I. Introduction et contexte

Le dialogue au niveau du pays est une conversation ouverte et inclusive entre différents groupes de personnes impliquées dans la lutte contre les maladies prioritaires financée par le Fonds Mondial et/ ou sont touchées dans un pays donné. Il s'agit d'une démarche continue, inclusive et transparente. Il débute avant l'élaboration d'une demande de financement et se prolonge tout au long de la rédaction de la demande de financement et pendant la mise en œuvre de la subvention. C'est un processus qui permet de déterminer les besoins prioritaires du pays en matière de lutte contre les trois maladies, notamment les personnes touchées. L'instance de coordination nationale (ICN) est l'organisme officiel chargée d'organiser le dialogue au niveau du pays avec toutes les parties prenantes. La documentation de cette activité permet à l'ICN de remplir les **critères d'admissibilité 1 et 2** qui font partir des six critères d'admissibilité dont les ICN doivent remplir afin de bénéficier des financements du Fonds Mondial. Ceci implique que l'élaboration de la demande de financement doit être transparente et inclusive, ainsi le choix des organisations qui doivent mettre en œuvre les subventions.

Dans le cadre du respect des critères cités ci-dessus, l'ICN a mis en place des organes de coordination (comité de pilotage, les équipes de rédaction) avec des termes de référence clairs pour faciliter le processus demande de financement des subventions du Fonds Mondial pour la période 2021-2023. A Chaque étape du processus, l'ICN doit s'assurer que toutes les parties prenantes ont été impliquées dans la rédaction de la demande de financement.

Pour mettre fin aux trois maladies, il est nécessaire de renforcer le système communautaire. Pour ce faire, la société civile étant les acteurs communautaires doit définir des actions visant à renforcer leurs interventions et celles des communautés dans la lutte des trois maladies pour les intégrer dans les subventions 2021-2023.

C'est pourquoi le PNOsc TB/VIH organise cet atelier sous le financement de l'ONUSIDA qui décrira des possibilités d'investissement dans quatre interventions prioritaires de renforcement des systèmes communautaires :

- Surveillance Communautaire ;
- Plaidoyer et recherche communautaires ;
- Mobilisation sociale, renforcement des liens communautaires et coordination ;
- Renforcement des capacités institutionnelles, de la planification et du rôle de direction.

II. Objectifs et résultats de l'atelier

2.1 Objectif général

Contribuer à intégrer les actions prioritaires pour le Renforcement du Système Communautaire dans les demandes de financement des subventions du Fonds Mondial pour le cycle 2021-2023.

2.2 Objectifs Spécifiques

- Identifier les priorités des OSC
- Remplir les questionnaires élaborés par le consultant
- Transmettre le rapport de l'atelier aux équipes de rédaction ;

- Identifier deux facilitateurs pour le travail ;

2.3 Résultats attendus

- Les priorités (propositions d'interventions) des organisations des personnes touchées par les maladies et de la société civile sont identifiées et prises en compte dans la demande de financement ;
- Le processus d'implication des parties prenantes est documenté conformément aux exigences du Fonds Mondial.

III. Déroulement de l'atelier

Date et Durée	05 Mars 2020 de 09 heures 40 minutes à 16 heures 20 minutes
Lieu	Salle de réunion de la maison commune (ONUSIDA)

Après l'accueil et l'installation des participants, Mme la présidente de la plateforme Nationale des Organisations de la Société Civile contre la Tuberculose et VIH/SIDA a commencé son discours par le remerciement et bienvenue des participants. Elle a demandé aux participants d'apporter un grand intérêt à cet atelier pour l'avantage de tout le monde et plus précisément les personnes malades. La Directrice pays de l'ONUSIDA dans son discours d'ouverture a rappelé le rôle de la société civile dans la lutte contre les maladies avant de déclarer ouvert l'atelier.

Après les différents discours, les documents sur les propositions d'interventions prioritaires ont été présentés par l'ONUSIDA suivi des discussions.

A la reprise de la pause-café, le consultant a présenté les consignes et la méthodologie des travaux de groupe et les participants ont été réparti en cinq (5) groupes de travail. Ces travaux de groupes ont continué jusqu'à la pause déjeuner.

Ensuite, les groupes ont présenté les résultats des travaux qui nous ont permis d'obtenir des interventions communautaires qui seront intégrées dans les subventions prochaines.

Après la restitution des travaux de groupe, une équipe restreinte a été mise en place pour finaliser le document.

Après l'atelier du jeudi 05 mars 2020, l'équipe restreinte s'est réuni le samedi 07 mars avec le consultant lead pour finaliser le document des priorités (ci-dessous en annexe 1).

IV. Résultats obtenus

- Disponibilité d'un document consensuel des priorités des organisations de la société civile et des personnes touchées par les maladies(en annexe 1).

V. Recommandations

- Harmoniser les résultats obtenus des deux ateliers organisés par plateforme VIH/TB et la COFEL
- Mettre à disposition cette proposition à l'équipe de rédaction de la nouvelle subvention pour son intégration.

Annexe-1 : document consensuel des priorités des organisations de la société civile et des personnes touchées par les maladies

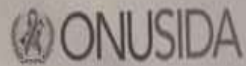
Interventions prioritaires	Interventions Prioritaires clés Identifiées par consensus des OSC.
Suivi réalisé par la communautaire ;	<p>1. Renforcer le système communautaire d'information, de communication et de suivi par rapport à l'accès aux services de prévention et de soins pour le VIH/TB et le paludisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'inventaire et l'analyse des outils de collecte, de planification et de rapport incluant la dimension genre et droit humain; • Réviser les outils et harmoniser les outils en intégrant la dimension genre et droit humain ; • Reproduire des outils harmonisés ; • Former les 152 formateurs communautaires (soit 2 femmes et 2 hommes par préfecture plus les cinq commune) en technique de suivi et outils réalisé par la communauté ; • Former XXXXX acteurs associatifs sur le suivi et outils réalisé par la communauté ; • Organiser un atelier pour le choix des indicateurs communautaires à intégrer dans le DHIS2 ; • Recruter des agents de saisi communautaire pour la saisi des données ; • Recruter 8 agents dont par région pour l'assurance qualité des données; • Organiser trimestriellement une session de validation des données au niveau DPS; • Organiser des journées communautaires de capitalisation /valorisation des résultats des actions de la société civile et de promotion des bonnes pratiques • Renforcer la capacité opérationnelle de l'observatoire citoyen d'accès aux services de santé (Réviser les outils de collecte et de la stratégie, recruter de nouveaux agents collecteurs et les former, intégrer le volet service de prévention dans la collecte, étendre la couverture sur toutes les communes urbaines et rurales du pays/ la mise à l'échelle); • Former les acteurs des OSC et des Collectivité en analyse des données et production des informations stratégique sur les programmes des genres et droits humains ; • Former les acteurs communautaires (OSC) en technique de rapportage (Rédaction des rapports, capitalisation, documentation des bonne pratiques et archivage); • Elaborer un document guide d'harmonisation des stratégies et outils de communication sur VIH/TB et sur Paludisme (Réviser la stratégie nationale de communication pour le changement social et comportemental 2019-2020, Organiser un atelier d'élaboration du document guide d'harmonisation des stratégies et des outils de communication, faire la conception des outils et la reproduction, faire la diffusion du document guide); • Elaborer un plan opérationnel de communication communautaire (organiser un atelier d'élaboration du plan, reproduire le plan et organiser des ateliers dans les 8 régions y compris Conakry pour la dissémination de la stratégie, du Plan et des outils) ;
Plaidoyer et recherche communautaires	<p>2. Renforcer la recherche action au niveau communautaire sur l'accès aux services de Santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un guide national pour la recherche action au niveau communautaire sur l'accès aux services de santé ; • Reproduire et disséminer le guide national pour la recherche action au

;	<p>niveau communautaire sur l'accès aux services de santé ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Former les acteurs communautaires à l'utilisation des outils de recherche action; • Organiser les concertations communautaires pour le partage des résultats des recherches ; • Activité de plaidoyer d'OCASS et ITPC ; • Former les acteurs de la société civile en technique de plaidoyer, genre et droits humain ; • Former les leaders associatifs en participation et représentation pour l'influence des politiques de la planification et de la budgétisation ; • Elaborer un plan de plaidoyer national de la société civile pour l'amélioration de la performance des maladies incluant le genre et droits humain ; • Mettre en place une équipe nationale de suivi et de mise en œuvre plan national de plaidoyer ;
Mobilisation sociale, renforcement des liens communautaires et coordination ;	<p>Renforcer le système de mobilisation sociale, de la gouvernance et la coordination des interventions communautaires sur le sida, la tuberculose et le paludisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des réunions de coordination des acteurs de la société civile au niveau national et régional; • Organiser un atelier de révision et de validation des normes et charte des OSC intervenant sur les trois maladies ; • Organiser des journées de dialogue communautaire axée sur les thèmes zéro obstacle à la Santé et 100% de participation des communautés à la Santé ; • Réactualiser la cartographie nationale des OSC et des interventions sur les trois maladies ; • Réaliser la cartographie nationale de l'association des interventions y compris l'accessibilité des prestations communautaires par les populations ; • Renforcer la capacité institutionnel de la plateforme des OSC sur les trois maladies (Appuyer : le fonctionnement du bureau, la mise en place des démembrements dans les régions et préfecture, l'organisation des assemblées générales, des missions de supervision et d'appui aux démembrements) ; • Elaborer un guide pratique d'orientation des acteurs communautaires pour la lutte contre les maladies et la promotion de la santé et les droits humains ; • Elaborer et valider un référentiel sur la prestation et les couts communautaires;
Renforcement des capacités institutionnelles, de la planification et du rôle de direction.	<p>Renforcer les interventions communautaires des OSC en direction des populations clés et autres couches vulnérables.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la plateforme des OSC sur le VIH/TB en élargissant aux OSC de lutte contre le Paludisme (Elaborer le plan stratégique de la plateforme ; élaborer un manuel de gestion administrative, financière et comptable de la plateforme, mettre en place et rendre opérationnel un cadre permanent de concertation des acteurs communautaires axée sur les trois maladies au niveau national, régional et préfectoral) ; • Organiser des réunions trimestrielles de coordination des interventions de la plateforme des OSC VIH/TB ; • Participer des membres de la plateforme VIH/TB aux rencontres nationales et internationales sur la santé ; • Développer et animer les outils de communication (NTIC) de la plateforme des OSC VIH/TB ; • Former les OSC sur les droits humains et le genre (plaidoyer, planification, suivi et budgétisation); • Elaborer et valider le curricula de l'acteur communautaire polyvalent;

	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer les guide de formation de formation de l'acteur communautaire polyvalent ; • Réviser la stratégie nationale des interventions communautaires en VIH pour intégrer TB ; • Réviser la stratégie nationale de prévention combinée et de traitement en direction des populations clés en intégrant les autres couches vulnérables (prisonniers, personnes vivant avec handicap, migrant et personnes ayant subi une violence sexuelle) ; • Elaborer un guide communautaire de prévention combiné et de traitement en direction des populations clés en intégrant les autres couches vulnérables (prisonniers, personnes vivant avec handicap, migrant et personnes ayant subi une violence sexuelle) ; • Renforcer la capacité opérationnelle du centre communautaire (intégrer le traitement ARV, IST et infection anale et le paludisme) ; faire l'extension dans les régions administratives de Boké, Labé, Mamou, N'Zérékoré et Kankan ; • Renforcer les interventions dans les prisons et autres lieux de détention (dépistage) ; • Former les acteurs communautaires sur les techniques d'intervention dans les prisons, les lieux de détention et centre d'accueil des migrants et des personnes vivant avec handicap. • Réaliser des interventions de communication, de dépistage et de traitement en direction des personnes détenues, des personnes vivant avec handicap, et des migrants;
	<p>3. Renforcer le système de mobilisation des ressources, du genre et du cadre juridique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Former les membres la plateforme en planification, gestion et suivi évaluation des projets et programmes, • Elaborer les guides simplifiés des procédures de gestions administratives, financières et comptables ; • Organiser des sessions d'orientation sur l'utilisation du guide simplifié ; • Former les acteurs de la société civile en gestion simplifié des ressources ; • Former les réseaux et plateformes sur les outils d'autoévaluation et de renforcement de capacité ; • Former les acteurs communautaire en réseautage et gouvernance des organisations et rédevabilité; • Elaborer et valider un plan de mobilisation des ressources domestiques et international incluant la cartographie des ressources, des sources et leur modalité ; • Reproduire et diffuser le plan de mobilisation des ressources ; • Prendre en charge un assistant technique chargé de renforcement de capacité et de la mobilisation des ressources ; • Prendre en charge assistant technique charge de la communication • Prendre en charge assistant technique chargé du suivi – évaluation • Prendre en charge un assistant ayant une compétence en réponse des maladies ; • Prendre une assistance • Créer et rendre fonctionnel un cadre de concertation trimestriel entre les acteurs communautaires, les forces de défenses et de sécurité et les magistrats sur la préservation des droits des populations clés, et des PVVIH ; • Former les acteurs communautaires, les forces de défenses et de sécurité et les magistrats sur le VIH/TB, le genre, la violence sexuelle et les droits humains ;

Annexe-2 : Liste de présence

Soumah M'mahwa	AFPD	présidente	khe.moumouh@gmail.com 628019053	
Sylla M'mah	AFDK	présidente	622675744	
Magna Camara	PNOSC	Treasurière	623266600	
Mme Aminata Soumouro	REFIG	présidente	623918408	
Onizogui Kolon Justine	GSP	présidente	justine.onizogui@gmail.com 621230268	
Camara Aboubakar	Vie plus	Treasurière	aboubakar.camara@gmail.com 657312118	
Binta Nahré	CONAG-ACF	Présidente	621379433	
Sylla Mahawa	VIE+	Membre	628242643	
Adama CAMARA	SE/CNLS	CDS/C	624196251	
Ousmane Z Camara	VUPAD	Président	ouscamara82@gmail.com 622665408	
Fanta Diallo	AFIAG	Présidente	660468134	



ATELIER D'IDENTIFICATION DES PRIORITES DU SYSTEME COMMUNAUTAIRE EN GUINEE

NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	ADRESSE	SIGNATURE
Sandy Michel	PNLSH	Chargé/EC/KRC Kélibidou Solanké	Sandy.michel@orange.sn 629300755	
Boubacar SYLLA	Club des Amis du Monde	Président	628571178 boubacarsylla2000@gmail.com	
Kourouma Aboubacar Sidiki	Membre ANSC	Membre	askourouma@ gmail.com	
Thea Kabilly	JASD	président	jasdguinea@ gmail.com	
Baldé Ka Aiatou Bodie	FEG	Présidente	KadiatouBodie@ gmail.com	
Bernadette Kpoghomou	REGAP+	membre	cpk@guinea2014@ gmail.com	
Hawa Goto' Kolié	REGAP+	Présidente	koliéhawa@ gmail.com 628433590	
Kabinct Dombouya	ASMEG	Président	asmequin@ gmail.com 624868966	

Non et Prénom	Numero WhatsApp	ONG	E-mail
Sylla Boubacar	628571173	CAM	boubasylla2000@gmail.com
Thés Kabaly	626245036	JASD	asadguinea@gmail.com
Baldé Kadiatou Baldé	622923032	FEG	kadiatousouleymane@se- gmail.com
Camara Aboubakar	65301100	Vie plus	aboubakar@se- gmail.com
Kpagnomon Bernadette	620068142	REGAF	20fagu2014@gmail.com
Hawa Goto Katié	623433500	REGAF	kiotuhawa@gmail.com
Kabinet Drambouya	624868966	ASMEG	ameguinee@gmail.com
Fanta Diallo	660462134	AFIAG	fiavaye.dllo2020@gmail.com
Mmahawa Soumah	623019053	AFPD	khemaisoumah@gmail.com
M'Nahr Sylla	622875744	AFDK	matrasylla@gmail.com
Magna Camara	623266600	REFIG	camcamagna2020@gmail.com
Justine Kolan Emilagen	621230268	ESP	justineemilagen@gmail.com
Mu. Aminata Soumaré	623918602	REFIG	aminata2020@gmail.com
Binta Nalé	621379033	CONAGME	bnalé66@gmail.com
Binta DIAKHATY	62-267820	COFEL	b.dia.khaty@gmail.com
Sylla Hakanda	628242643	VIE+	Sylla.hakanda@gmail.com